

appelé (partele) d'une colonie pélasgique à Raout Bo-
 tatie aux environs de l'Asépe et de Lyzique; cette
 et les Pélasges, sur l'origine desquels il ne nous est
 transmis aucun détail, avaient de fréquentes dis-
 putes, sans doute pour la démarcation de leurs des col. grecq.
 frontières, avec les Dolions, peuple venu de Thessa-
 lie à une époque plus récente. Le poète Apolloni-
 us parle également (2) de ces Pélasges et il leur don-
 ne l'épithète de Nauprius.

(1) Lib. I, v. 9 & 18. (2) Lib. I v. 107.



(a) M. 1874 avant J. C.).

Les usurpations successives des premiers hellènes firent
 partir plusieurs tribus pélasgiques à quitter la Thes-
 salie pour aller s'établir en d'autres contrées; mais
 la connaissance de ces diverses émigrations ne nous
 est point parvenue. Nous savons seulement que les
 environs de Lyzique furent occupés par une de
 ces colonies, qui y prit le nom de Dolions. Zoroast-
 rès (Schol. Apollon. lib. I v. 107) dans la neuvième
 livre de son histoire, rendrait lui-même témoi-
 gnage de l'origine pélasgique de ce peuple, et ad-

serait qu'il partit de la Thessalie lorsque les enfants d'Érechon s'établirent dans la Magnésie. A cette assertion j'ajouterais celle du savant commentateur d'Apollonius, qui prétend. (Ad Apollon. lib. I v. 962) également que les Deliens étoient une colonie thessalienne; ils vinrent se fixer dans la région voisine de l'Hellespont, sous la conduite d'Énée, dont l'origine nous est inconnue, mais dont la naissance thessalienne est attestée par ce même scholiaste: Arcus per se jivas Egeas (ad Apollon. lib. I v. 962). Cet Énée épousa la fille d'un roi de Thrace, et il eut Cyzius, qui régnoit au temps de l'expédition des Argonautes (Strab. lib. v. 506 et 948). Lenon a suivi une autre tradition, selon laquelle fut Cyzius, roi d'une des tribus pélasgiques de la Thessalie, qui fut le chef de cette colonie. Mais la différence qui règne entre ces deux opinions est trop légère pour mériter une discussion, et Lenon a voulu être dans doute que la fondation de Cyzique fut contemporaine de l'expédition des Argonautes.

(1) Narrat. XL, apud Phot. Lucile fait une civile allusion à l'origine thessalienne de Cyzique, dans le vers
Cyzicus, Haemoniacae nobile gentis opus.

Trist. lib. I. et. X. v. 30.

Dolions.

343

comme les ~~autres~~ qui n'empêche pas que l'établissement
des Dolions n'ait été antérieur à cette époque. Le scholia-
ste d'Apollonius nous donne une description assez
fidèle du terrain occupé d'abord par cette colonie (Ad.
lib. 2. 266) c'était une langue de terre étroite, réunie
au continent par un isthme, et qui en avait été sé-
parée ~~par~~ par un bras de mer. Aristide, Panegyricus (p. 61).
par un de ces accidens physiques si commun dans
les anciens temps.

L'établissement des Dolions commença d'abord des dif-
ficultés de la part des ~~habitans~~ habitans fixés dans le voisinage
(Apollodor. lib. 1. c. 18) ~~qui~~ fut pour se maintenir
contre les fréquentes attaques de ces dangereux voisins,
que Lyzius fit alliance avec un Roi des Pelages,
que Parthénus (Iroic. narrat. xxviii) nomme Pico-
rus et épousa Larissa sa fille. La protection de
ce prince lui permit d'asseoir son état naissant sur
un socle plus solide, et il fonda la ville qui porta
depuis son nom et en perpétua la mémoire. L'As-
sèpe fut reconnue pour la limite naturelle de deux
peuples rivaux (Schol. i. lib. v. 1115. Eustath. ad illud.
lib. 1.) et les Dolions de Caraxés et la crainte que
leurs implacables ennemis, occupés tout
à l'heure auprès entre l'Asèpe, le marais Daul-

Dojivres.

344

lia et de Rhynchaus. Outre la péninsule de Lyrique
 qu'ils avaient possédée dès le principe, et Dunorme,
 qui faisait partie du même territoire, ils possédaient
 encore une ville appelée Scyrmaus, dont parle Étienne
 de Byzance (Stephan. Byz. v. Dojivres. Συρμας.
 Add. Magn. Etymol. H. v.) Quant à l'époque de cette
 colonie je l'ai fixée, selon le scholiaste d'Apollonius
 une génération, avant l'expédition des Argonautes,
 c'est à dire, à l'an 1384 avant notre ère. M. Larcher
 la place parmi les autres colonies thessa-
 liensnes que Deucalion força à émigrer, mais je
 n'ai trouvé nulle part que l'établissement des Do-
 livres remontât à cette époque, et d'ailleurs le témoi-
 gnage d'Éphore est contraire à cette supposition.

« . . . La guerre qui survint depuis entre le deux
 peuples, et où périt le roi des Dolivres, guerre attribuée
 par Apollodore (lib. I c. 9 § 18) à l'erreur d'une sur-
 prise nocturne, pourrait avec plus de vraisem-
 blance, être imputée à la jalousie qui occasionna au
 Dolivres ou Dolages, un établissement formé par
 un peuple rival et ennemi. »